

JOURNEE MONDIALE DE LA SANTE MENTALE : AGIR, POUR TOUS ET AVEC TOUS

Paris, le 10 octobre 2024 – En cette **journée mondiale de la santé**, la FHP-Psychiatrie se félicite de la prise de conscience collective des acteurs, publics et privés, de l'acuité des problèmes qui en relèvent. Elle salue la prise de position en ce sens de Monsieur le Premier Ministre, Michel BARNIER, qui en a fait une grande cause nationale pour l'année 2025.

De même, la FHP-Psychiatrie se réjouit de l'analyse stratégique du Haut-commissariat au Plan consacrée à la santé mentale, présentée par Madame la Ministre de la Santé et de l'Accès aux soins, Geneviève DARRIEUSSECQ, et du Haut-commissaire au Plan, François BAYROU, le 9 octobre 2024. Les besoins de santé mentale et en psychiatrie sont en effet en croissance exponentielle, ce que les projections à disposition ne démentent pas pour les années à venir.

Le secteur de la psychiatrie privée représente 204 cliniques, 18 600 lits et places et 14 000 salariés qui assurent chaque année plus de 6 millions de journées d'hospitalisation, soit 30% de l'offre nationale. Il réalise 43% des journées d'hospitalisation pour toxicomanie, 53% de celles engendrées par les troubles de l'humeur, 38% des prises en charge pour troubles anxieux et 46% de celles au titre des troubles du comportement alimentaires (TCA).

La FHP-Psychiatrie note que, dans leur tradition d'innovation, ses adhérents diversifient leur offre de soins en direction des pathologies émergentes, sans pour autant délaisser le traitement de celles dites traditionnelles (schizophrénie, troubles bipolaires), qui sont en stagnation. Elle constate, en tout état de cause, que **les cliniques privées psychiatriques continuent à traiter des patients complexes aux pathologies sévères**, à l'instar de leurs homologues publics.

Face à cette situation, la FHP-Psychiatrie plaide, en cette journée particulière, que les actes suivent les paroles. Elle rappelle, en effet, que ses adhérents sont en proie à une réforme de leur financement qui instaure une enveloppe fermée des dotations allouées à la psychiatrie, décorrélée du niveau réel des besoins à satisfaire. C'est la raison de la mise en place par la Fédération de **l'Observatoire national de l'activité en santé mentale (OBSAM)**, chargé de veiller, au fil de l'exercice budgétaire annuel, de la bonne adéquation des moyens financiers aux besoins de financement des prises en charge constatées.

La gravité de l'état de santé mentale de la population Française exige d'adopter sans délai une politique pragmatique : la FHP-Psychiatrie exhorte les pouvoirs publics d'incarner leur souhait d'un renouveau par une politique réaliste, associant sans dogmatisme tous les acteurs, publics et privés, du secteur hospitalier et de la ville. Cette politique devrait être incarnée dans une **loi de programmation pluriannuelle de financements**, fongibles entre les secteurs et alloués à l'activité effectivement réalisée. La Fédération estime qu'il est temps de sortir des postures et de considérer les opérateurs sans les discriminer selon leurs statuts juridiques. « *Le travail est devant nous* » selon les termes de Madame la Ministre Geneviève DARRIEUSSECQ du 9 octobre 2024. Qu'elle soit assurée que la FHP-Psychiatrie sera à ses côtés pour en prendre sa part, au bénéfice de tous les Français.

À propos de la FHP Psychiatrie

La Fédération Hospitalière Privée Psychiatrique (FHP-Psychiatrie), fédère l'ensemble des cliniques privées psychiatriques de France. Elle est un acteur engagé pour la santé mentale des Français. Elle regroupe 204 établissements de santé en France et en outre-mer. Elle assure 30% de la prise en charge des hospitalisations psychiatriques, offre 6 millions de journées d'hospitalisation par an et accueille plus de 120 000 patients chaque année.

Site web de la FHP Psy : <https://www.fhp-psychiatrie.fr>

Contact media : Antoine AUDOUIN - 06.58.43.47.80 et Présidence à marc.laidet@fhp-psy.fr

FHP Psychiatrie : <https://www.fhp-psychiatrie.fr>